



Commission d'accès
à l'information
du Québec

Autres dépenses de la Commission

La diffusion des renseignements liés aux dépenses de l'Administration publique vise à faciliter l'accès à l'information par tous les citoyens et à renforcer leur confiance en l'Administration publique.

Frais de déplacement

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

Les frais de déplacement diffusés sont ceux qui sont assumés par les organismes publics pour le transport, l'hébergement et les repas des membres du personnel de l'organisme public, lorsqu'ils effectuent un déplacement dans le cadre de leur travail. Sont exclus les frais de déplacement engagés lors d'un déménagement. Il s'agit des déplacements effectués au Québec, hors Québec mais au Canada, de même qu'à l'étranger, sans égard au but (assister à une rencontre, à une formation ou à un colloque ou participer à une mission à l'étranger) pour lequel l'organisme public a assumé les frais. Les frais de déplacement du personnel de l'organisme incluent ceux des employées et employés réguliers, occasionnels ou en prêt de service ainsi que ceux des titulaires d'un emploi supérieur.

Trimestre	Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Avril à juin	Personnel de l'organisme public	2 201,72 \$

Formation, colloques et congrès

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

L'organisme public diffuse les informations demandées lorsqu'il paie des frais d'inscription pour une formation, la participation à un colloque ou un congrès ou pour une autre activité de même nature, que celle-ci ait lieu dans les locaux d'un autre organisme public ou sur les lieux de travail. Les informations pour une formation dans un établissement d'enseignement sont également diffusées.

Si l'activité est gratuite, il n'y a pas de diffusion. Le salaire de l'employé ou de l'employée ainsi que les frais de déplacement pour la participation à l'activité de formation, au colloque ou au congrès ne sont pas inclus.

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date	Lieu	Coûts de l'inscription / personne
Activité de perfectionnement Barreau du Québec Maîtrisez l'art de renforcer la confiance organisationnelle auprès de vos parties prenantes	Direction des affaires juridiques	1	2026-04-21	Formation en ligne 445, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2Y 3T8 Canada	55,43 \$
Activité de perfectionnement Barreau du Québec Encadrer l'IA générative dans la pratique du droit : repères déontologiques et professionnels	Membres Direction des affaires juridiques	11	2026-05-01	Formation en ligne 445, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2Y 3T8 Canada	20,00 \$

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date	Lieu	Coûts de l'inscription / personne
Colloque Barreau de Québec Conférence des juristes de l'État 2026 - 10 juin - En ligne	Direction des affaires juridiques	11	2026-06-10	Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval 2325, Rue de l'Université Québec (Québec), G1V 0A6 Canada	50,00 \$
Colloque Barreau de Québec Conférence des juristes de l'État 2026 - 11 juin - En ligne	Direction des affaires juridiques	8	2026-06-11	Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval 2325, Rue de l'Université Québec (Québec), G1V 0A6 Canada	90,00 \$
Colloque Barreau de Québec Conférence des juristes de l'État 2026 - 11 juin - En présentiel	Direction des affaires juridiques	4	2026-06-11	Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval 2325, Rue de l'Université Québec (Québec), G1V 0A6 Canada	130,00 \$

Contrats de formation

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

L'organisme public diffuse les renseignements sur les contrats qu'il signe avec une personne, une organisation ou une entreprise pour la formation de son personnel dans le cadre de ses activités ou la réalisation de sa mission.

Aucune donnée à afficher pour la période visée

Activités de réception et d'accueil

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

La divulgation des frais de réception et d'accueil ne concerne que les ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale.

Les activités de réception et d'accueil peuvent avoir lieu, notamment, à l'occasion :

- de visites de représentants et représentantes d'organismes privés ou publics ou d'autres gouvernements qui participent à des activités touchant celles du gouvernement du Québec;
- d'une cérémonie officielle d'inauguration, lors d'une exposition ou lors d'un congrès;
- de la visite d'une personnalité ou d'un groupe de personnes de marque.

Il peut également y avoir des activités de réception, au plus, une fois par année, pour souligner le départ à la retraite ou la préretraite d'employés et d'employées d'un ministère ou de l'organisme, etc.

Le nombre de personnes publié est celui des personnes invitées, qui a servi, par exemple, au calcul des commandes des repas.

Description de l'activité	Date	Nombre de participants	Coût de l'activité
Activité de reconnaissance pour le personnel de la CAI Rencontre dans les locaux de la Commission pour l'activité de reconnaissance à la suite du dépôt du rapport quinquennal 2026	2026-06-16	98	301,92 \$

Contrats de publicité et promotion

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

Les renseignements diffusés concernent les contrats de publicité, soit les campagnes publicitaires ou toute autre activité de communication découlant d'un contrat avec un fournisseur. Il s'agit du montant de chaque contrat de publicité ou de promotion ainsi que du nom du fournisseur, soit celui du prestataire de services qui réalise le projet de publicité ou de promotion.

Les renseignements des contrats donnés aux sous-traitants du fournisseur avec qui il a signé le contrat ne sont pas diffusés. La diffusion des informations relatives à la publicité obligatoire en vertu d'une loi ou d'un règlement de même celles qui concernent les commandites n'est pas obligatoire.

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date
Gouvernement de la Colombie-Britannique	85,00 \$	Droits d'utilisation, dans le Rapport quinquennal 2026, d'une image extraite d'un site Web du gouvernement de la Colombie- Britannique	2026-04-28

Contrats de télécommunication mobile

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

Il s'agit des renseignements relatifs aux contrats de télécommunication mobile, soit le nom du fournisseur ainsi que les types d'appareils, et, pour chaque type d'appareil, le nombre de forfaits cellulaires actifs en circulation, de forfaits cellulaires en réserve, les coûts d'acquisition et les coûts de service mensuels au cours du dernier trimestre.

Les appareils de télécommunication mobile sont les téléphones cellulaires, les téléphones intelligents, les tablettes, les clés cellulaires et les points d'accès utilisant des données cellulaires. Les téléavertisseurs sont exclus.

Trimestre	Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs en circulation	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
Avril à juin	Telus	Téléphones cellulaires	0	1	0,00 \$	12,60 \$
Avril à juin	Telus	Téléphones intelligents	21	4	0,00 \$	1 178,06 \$

Bail de location

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

Il s'agit des baux des espaces occupés par l'organisme public pour la réalisation de sa mission.

Usage de l'espace occupé	Adresse	Nom du locateur	Superficie louée	Montant du loyer annuel
Bureau de Québec	525, boulevard René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9 Canada	Société québécoise des infrastructures	1244 m ²	412 380,72 \$
Bureau de Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4 Canada	Société québécoise des infrastructures	862 m ²	343 935,12 \$

Seuls les déplacements qui engendrent une demande de remboursement ou une facturation relative à l'utilisation d'un transport public ou nolisé ou d'un véhicule personnel ou encore à l'hébergement sont diffusés. Lors d'un déplacement hors Québec, un organisme public doit diffuser le total des frais de déplacement qu'il engage pour ses employés et employées ou un ou une titulaire d'un emploi supérieur.

Un organisme public divulgue également le nom et la fonction de chaque accompagnateur ou accompagnatrice. À la suite de chacun des déplacements de chaque ministre ou titulaire d'un emploi supérieur à l'extérieur du Canada, un rapport de mission est publié.

Frais de déplacement au Québec

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

Aucune donnée à afficher pour la période visée

Frais de déplacement hors Québec (Canada)

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

Aucune donnée à afficher pour la période visée

Frais de déplacement à l'étranger

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

Aucune donnée à afficher pour la période visée

Dépenses de fonction

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

Il s'agit des dépenses qu'engagent les titulaires d'un emploi supérieur pour leur travail, qui sont adaptées à l'événement pour lequel elles sont effectuées et qui sont remboursées par l'organisme public, sur production des pièces justificatives. Les dépenses faites à titre privé ne sont pas visées.

Description de la dépense	Date	Coûts de l'inscription / personne
Lise Girard		
Dîner professionnel 5 personnes	2026-05-13	98,98 \$

Frais de déplacement – Commissaires

pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Normand Boucher								
Congrès des Juges administratifs du Québec	2026-05-31 au 2026-06-01	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	191,48 \$	0,00 \$	0,00 \$	S. O.
Giguère, Guylaine								
Congrès des Juges administratifs du Québec	2026-05-31 au 2026-06-01	Montréal	14,00 \$	6,68 \$	191,48 \$	64,20 \$	0,00 \$	S. O.
Giroux-Blanchet, Sophie								
Congrès des Juges administratifs du Québec	2026-05-31 au 2026-06-01	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	191,48 \$	0,00 \$	0,00 \$	S. O.